

ON CONTINUE...

avec **l'UFR** des industries chimiques CGT

l'édito

ARRÊT DU MASSACRE DU PEUPLE PALESTINIEN ! ARRÊT DES ATTAQUES CONTRE LES TRAVAILLEURS !

La « marche contre l'antisémitisme » n'a pas constitué un raz de marée. Loin des enjeux de la lutte contre l'antisémitisme cette « marche » avait une tout autre perspective, celle de la construction d'une « union nationale » pour appuyer la politique extérieure de soutien à l'offensive génocidaire d'Israël. La manifestation de ce dimanche a réaffirmé le soutien inconditionnel à l'Etat d'Israël et au massacre en cours et a voulu faire contrepoids à la dynamique des mobilisations de solidarité pour la Palestine en France et dans le monde. Le RN en a profité pour enlever l'antisémitisme de son ADN. Quelle imposture ! Cette initiative a occulté que, depuis sept décennies, des centaines de milliers de Palestiniens ont été assassinés, torturés, bombardés.

Tous les parlementaires, députés et sénateurs qui imposent les lois antisociales contre la classe ouvrière s'étaient donnés rendez-vous. Ils ont tous contribué à adapter la société française aux exigences du Capital : exploiter toujours plus les salariés. Prendre un ensemble de mesures pour liquider toutes les conquêtes sociales, privatiser les services publics, font baisser le prix de la force

de travail et augmenter les profits capitalistes. Cette mobilisation a rassemblé tous les partis qui soutiennent actuellement la mise en place d'une loi immigration : le Sénat a considérablement durci la loi immigration et intégration qui est discutée à l'Assemblée nationale depuis le 11 décembre, votant la suppression de l'Aide Médicale d'État : la couverture santé à destination des étrangers en situation irrégulière. Ce projet de loi ouvre la voie royale à l'extrême droite. Une extrême droite qui gagne du terrain en Europe et dans le monde, à l'exemple des derniers résultats en Argentine et aux Pays-Bas.

Ce sont les mêmes qui ont fait passer en force la réforme des retraites, il y a quelques mois, qui s'opposent à toute augmentation des salaires et des pensions, main dans la main avec le patronat, et dégradent nos conditions de vie. L'accord de l'Assurance chômage, signé par le MEDEF, la CFDT, FO, CFTC, prévoit plus de 2,2 milliards « d'économies » sur le dos des millions de chômeurs, avec la baisse des contributions versées par les entreprises, de 1,5 milliard d'euros entre 2024 et 2027 dans les caisses de l'UNEDIC. Accord que n'a pas signé la CGT, contrairement à l'ANI sur les retraites complémentaires AGIRC-ARRCO, malgré un avis défavorable

de la délégation et sous prétexte d'un accord unanime qui empêcherait un hold-up du gouvernement dans les caisses. Une signature d'autant plus problématique que l'option reste sur la table et que le gouvernement exige dorénavant que les Organisations syndicales et patronales augmentent d'elles-mêmes les pensions des petites retraites, à la place de l'Etat. Il faut rompre avec le dialogue social qui n'aboutit à rien d'autre qu'à de nouvelles attaques contre les travailleurs, quels que soient leurs statuts, actifs, retraités ou sans emploi. La CGT, en lien avec les travailleurs, devrait s'atteler à construire un véritable plan de bataille interprofessionnel contre l'offensive autoritaire du gouvernement, la lutte pour les salaires, pour exiger, a minima, des augmentations générales des salaires, des pensions et des minimas sociaux, ainsi que leur indexation sur l'inflation.

**Agir, actifs et retraités,
ensemble contre le massacre
du peuple palestinien et les
lois antisociales
et répressives contre les
travailleurs.**

Sommaire

Une : L'édito • p.2 : L'information • p.3 : L'international • p.4 : L'agenda, l'orga-le point, le coup de gueule.



ON CONTINUE... avec l'UFR des industries chimiques CGT est une publication de la FNIC (Fédération Nationale des Industries Chimiques)
FNIC CGT Case 429 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil cedex
Tél. : 01 84 21 33 00 / www.fnic-cgt.fr / e-mail : contact@fnic-cgt.fr
Directeur de publication : Emmanuel Lépine
Bimensuel - 1,06 euros / ISSN : 2112-2776 / Commission paritaire : 0124 S 08416

l'information

■ Position de la Fédération sur la signature de la CGT, de l'Accord National Interprofessionnel AGIRC-ARRCO

À la suite de la réforme des retraites où les salariés ont pris deux ans de plus, obligatoires pour prétendre à bénéficier de leur retraite, les négociations AGIRC-ARRCO pour les retraites complémentaires se sont déroulées en septembre et octobre, comme tous les 4 ans.

Le texte, qui a débouché des discussions, n'est pas moins régressif que les précédents, que la CGT avait alors refusé de signer :

- **Le nouveau texte entérine le cumul emploi-retraite.**
- **La baisse du taux de remplacement des retraites complémentaires se poursuit, entre une valeur d'achat du point qui augmente et une valeur de liquidation qui ne suit pas.**
- **Le pouvoir d'achat des retraités continue de baisser avec une revalorisation à + 4,9 %, bien inférieure à l'inflation officielle.**
- **Pas de nouveau mécanisme de solidarité pour les petites pensions liées aux carrières hachées.**
- **Seul point positif : la fin de la décote de 10 %, mais sans effet rétroactif sur celles et ceux ayant déjà liquidé leur retraite.**

Malgré ce bilan très négatif et malgré un avis défavorable de la délégation CGT ayant participé aux négociations, le Bureau confédéral, suivi par une majorité de la CEC et d'organisations du CCN, a décidé de signer cet accord.

C'EST LA SECONDE FOIS CETTE ANNÉE, APRÈS AVOIR VALIDÉ L'ANI SUR LES AT-MP, QUE LA CGT ENGAGE SA SIGNATURE SUR UN ACCORD QUE NOUS CONSIDÉRONS COMME RÉTROGRADE !

Le prétexte invoqué est qu'avec un accord unanime, le gouvernement n'osera pas ponctionner les réserves de l'AGIRC-ARRCO.

C'est déjà préjuger que les autres Organisations syndicales iraient, dans un tel cas de figure, à une dénonciation de l'accord, alors que rien n'est moins sûr. C'est aussi préjuger que Macron se préoccuperait de l'opinion des syndicats, alors que son arrogance n'est plus à démontrer, vis-à-vis des Organisations syndicales, et même de l'Assemblée nationale où le flot de 49-3 ne se tarit pas.

Nous n'oublions pas que les gouvernements, celui-ci comme les précédents, ont su tirer parti de la validation par la CGT, de certains accords pour entraver l'activité syndicale, comme celui de 2008 sur la représentativité, que la FNIC-CGT avait aussi dénoncé.

CETTE SIGNATURE CGT N'EST PAS UNE ERREUR, MAIS UN CHOIX POLITIQUE, CELUI DU DIALOGUE SOCIAL ET DU SYNDICALISME RASSEMBLÉ, QUI POURTANT EST À LA BASE DE L'ÉCHEC DU CONFLIT DES RETRAITES DU DÉBUT D'ANNÉE. NE PAS APPRENDRE DE SES ERREURS, C'EST ÊTRE CONDAMNÉ À LES REVIVRE !

La FNIC-CGT se désolidarise totalement de cette signature. Nous la dénonçons avec force car contraire aux intérêts immédiats et à long terme des retraités comme des actifs.

La FNIC CGT réaffirme que l'ANI AGIRC-ARRCO signé en 2023 ne répond en rien aux besoins et attentes des salariés, que la réforme des retraites mise en place en septembre est toujours inacceptable.

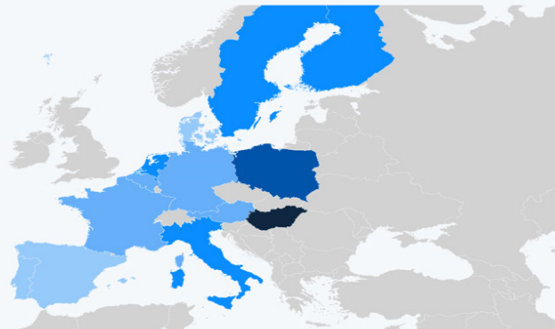
Dans ces conditions, notre Fédération continuera à appeler ses Syndicats à se battre pour un retour à la retraite à 60 ans après 37,5 ans de cotisations, pour une anticipation au départ à 55 ans pour les métiers pénibles, pour un taux de remplacement à 75 % quel que soit l'emploi occupé et pour une indexation des pensions sur les salaires.

■ Montée de l'extrême droite en Europe

L'extrême droite gagne du terrain en Europe

Part des sièges occupés par le principal parti d'extrême droite* au parlement national d'une sélection de pays de l'UE

59 %	Fidesz
35 %	PiS
30 %	Fdi
23 %	PVV
23 %	PS
21 %	SD
16 %	FPÖ
15 %	RN
12 %	VB
11 %	AfD
9 %	Vox
5 %	Chega
4 %	DF



En date du 23 novembre 2023. Projection préliminaire pour les Pays-Bas.
* Partis s'appuyant sur un nationalisme et un conservatisme social très marqués.
Certains partis font partie d'une coalition plus large.

Sources : parlements respectifs, YouTrend, recherches Statista



statista

Le parti populiste d'extrême droite PVV (Parti de la Liberté) est arrivé largement en tête des élections législatives aux Pays-Bas. La formation islamophobe qui a promis, entre autres, d'interdire les mosquées et appelle à un gel de l'asile et à une politique d'immigration plus restrictive, obtiendrait entre 35 et 37 sièges de député sur les 150 que compte la Seconde Chambre néerlandaise ; il en détenait jusqu'alors seulement 16. Plusieurs pays peuvent être considérés comme des laboratoires de la prise du pouvoir par l'extrême droite. En Pologne, le parti Droit et justice (PiS) est arrivé au pouvoir en 2015. Aux élections

parlementaires de 2019, la coalition Droite unie, menée par le PiS, est parvenue à conserver la majorité des sièges au parlement. Depuis, la coalition a perdu sa majorité lors des élections parlementaires d'octobre 2023. Elle reste malgré tout en tête, et le PiS détient actuellement 35 % des sièges. En Hongrie, le Fidesz de Viktor Orbán est déjà au pouvoir depuis plus de dix ans et a remporté une victoire écrasante aux législatives de 2022. Il détient actuellement 59 % des sièges au parlement et forme une coalition gouvernementale avec le parti chrétien-démocrate NKDP. En Autriche, le FPÖ avait pris le

pouvoir en 2017, mais après un fort recul aux élections de 2019, ce parti ne représente plus que 16 % de l'hémicycle (contre 28 % en 2017). Une part similaire à celle obtenue par le RN en France, après son résultat historique aux législatives 2022 en France. En Belgique, le parti nationaliste flamand, Vlaams Belang, pèse actuellement 12 %, tandis qu'en Allemagne, l'AfD est descendu à 11 % après avoir perdu 11 sièges aux élections fédérales de 2021.

La crise du capitalisme ne cesse de s'accroître. Certains nous font la promesse de nous sortir de cette crise, mais cette sortie peut prendre une direction autoritariste, raciste, xénophobe et réactionnaire. En France, en Europe, dans le monde, les élections politiques ainsi que certains mouvements populistes montrent le poids grandissant de l'extrême droite qui menace partout. Sous des formes différentes, de l'Italie (où Giorgia Meloni se réfère à Mussolini) à la Suède, la Hongrie, la Pologne, la Russie, le Brésil, les USA, l'Inde, Israël, en passant par la France, et maintenant l'Argentine et les Pays-Bas, l'extrême droite place ses thématiques racistes et xénophobes au cœur des débats syndicaux et politiques.

Les politiques antisociales et répressives d'E. Macron et de son gouvernement sont un avant-goût de ce qui pourrait se passer si le Rassemblement national était au pouvoir.

Elles ouvrent la voie à l'extrême droite si nous ne réagissons pas !

l'orga - le point...

FNI AU 6 NOVEMBRE 2023



■ CRÉER DES SECTIONS SYNDICALES DE RETRAITÉS, C'EST RENFORCER LA CGT ET LE LIEN AVEC LES ACTIFS

La continuité syndicale s'impose donc dans une vie qui se poursuit et dans laquelle nos Camarades retraités doivent se battre pour de nouvelles conquêtes de droits fondamentaux à la santé, à la protection sociale, à des pensions

de retraite qui permettent de vivre dignement, d'avoir accès aux loisirs et à la culture, etc...

Les retraités vivent dans des conditions héritées de la vie active : détérioration de leur santé et protection sociale insuffisante, pensions de retraite calculées sur les salaires, bien souvent bas, et dépendantes des conditions d'emploi parfois précaires...Être

retraité ne doit pas être synonyme de repli sur soi et d'isolement mais bien d'entrée dans une vie nouvelle. Il y a nécessité de ne pas les laisser isolés et inorganisés.

La création de sections syndicales de retraités doit nous permettre de mieux nous adresser à eux, de rompre l'isolement et de maintenir une solidarité intergénérationnelle.

l'orga - le point...

COUP DE GUEULE !

■ Le gouvernement, et les médias entretiennent la confusion.

Galvaudé et soigneusement entretenu par des pouvoirs autoritaires et les médias du Capital, dont ceux de notre pays, est le terme « antisémite ».

Remettons les choses à leur place : qui sont les sémites, ceux que nous serions censés combattre si l'on en croit nos détracteurs ? En réalité, ce terme s'applique, définition du dictionnaire à l'appui, aux descendants de Sem, le fils de Noé, donc essentiellement des Juifs et bien entendu des Arabes.

Nous sommes taxés d'antisémitisme dès lors que nous dénonçons les exactions de l'Etat israélien envers le peuple de Gaza ainsi que leur occupation illégale de territoires arabes en Cisjordanie.

Si nous étions antisémites, nous nous devrions donc de détester autant l'un que l'autre, juifs comme arabes. Or, non seulement nous ne détestons personne, hormis des pouvoirs totalitaires menant des combats génocidaires envers des populations, mais nous soutenons, et ce, depuis 75 ans, un peuple arabe opprimé, martyrisé, qui n'est autre qu'un peuple sémite.

Si l'on doit nous qualifier, alors utilisons le vrai terme : antisioniste, lequel fait référence à une doctrine politique visant à la défense d'un état juif dans un pays vidé depuis 1948 de ses habitants originels : la Palestine.

Si la lutte contre l'antisémitisme est légitime et fondamentale, elle ne doit pas servir d'alibi pour légitimer le massacre en cours à Gaza et la colonisation en Cisjordanie. **L'ANTISEMITISME NE FAIT PAS PARTIE DES VALEURS DE LA CGT.**